

leur prépondérance de laisser s'établir un empire à côté d'eux, et ils ont agi de manière à le ruiner avant de le fonder.

On lit dans le *Monde*, sous la rubrique de Rome, 24 novembre et sous la signature de M. Taconet :

La Convention a été un moyen d'enlever au Pape la protection de la France, afin de tomber à un jour donné sur Rome et d'en finir avec le roi et avec le vicar de Jésus-Christ. Comme Dieu fait surgir l'imprévu des événements, nous espérons que le prévu de la révolution ne se réalisera pas. Il naîtra, dès que nous nous serons retirés, des incidents qui probablement seront de nature à produire des complications.

Dans un autre article, le même journal s'exprime ainsi :

Pie IX n'est sûr que d'une chose, c'est qu'il sera déposé. De toutes les garanties qu'on lui offre, c'est celle dont il a le moins à douter. Il est vrai qu'on lui promet une existence paisible à côté du César italien. Jamais les Papes n'ont pu vivre à côté des Empereurs ou les Empereurs à côté des Papes. Claude chassa de Rome Saint-Pierre; Trajan envoya Clément en exil; Gallus relégua Corneille à Civitavecchia; Constance condamna Libère au domicile forcé dans la Thrace; Théodoric emprisonna Jean I^{er} à Ravenne; Bélihaire confina Silvére à Patara dans la Lycie; Justinien bannit Vigile; Constant arracha de Rome le pape Martin; le départ à Constantinople et le laissa mourir en exil. C'est ainsi que les Césars ont agi avec les Papes. Il ne manque rien au tableau.

Dira-t-on que les princes modernes sont pleins de douceur, et que c'est les injurier que de les comparer aux Césars? Un homme quelque peu instruit ne nous adressera jamais cette objection. Les Césars étaient des princes civilisés, la plupart artistes et hommes de lettres; ils cultivaient l'éloquence avec succès. Ils n'auraient pas demandé mieux que de s'arranger avec les Papes; et les Papes n'étaient guère turbulents. Les choses, non les personnes, recélaient l'incompatibilité.

M. H.-Marie Martin, publiciste du *Constitutionnel*, s'attache à apprécier le caractère et la portée de la grande démonstration populaire qui se prépare à Londres pour lundi prochain :

On est en droit d'espérer, écrit-il en terminant, que la manifestation du 3 décembre, quelque formidable qu'elle puisse être sous le rapport du nombre de ceux qui y participeront, ne deviendra point l'occasion de troubles comme ceux qui ont eu lieu l'été dernier à Hyde-Park. Elle n'en atteindra que mieux son but, qui est de prouver que les ouvriers anglais désirent sérieusement avoir leur part de pouvoir politique et qu'ils sont capables d'en faire un bon usage.

La Liberté se croit en droit de donner ce qu'elle appelle « une leçon », à certains organes de la presse au sujet des affaires mexicaines :

L'écheol s'écrie M. Clément Duvernois, prenant à partie *La France*, il est à vous, bien à vous, rien qu'à vous!

Il n'est pas à l'armée, partout victorieux au Mexique; il n'est pas à Maximilien, dépourvu de moyens financiers suffisants; il n'est pas à nous, qui n'avons cessé de protester; il n'est pas même à la pensée primitive de l'expédition; il est à l'Entre-Deux, qui a enervé l'action du gouvernement sans l'arrêter, et qui, au lieu de s'entendre avec l'opposition pour blâmer l'entreprise, ne s'est rallié à la pensée du gouvernement que pour la rendre impuissante, en consultant les procédés moyens, les demi-mesures, dans une affaire où il n'y avait qu'à choisir entre l'inaction ou l'action la plus résolue.

Un écrit de Londres, le 22 novembre au *Moniteur* : « La presse anglaise a, depuis quelques années, donné une attention

particulière aux débats que soulevait dans le monde industriel et commercial la situation des mines de charbon du royaume-uni. Pour donner satisfaction à cette juste sollicitude, le Parlement a prescrit, avant de se séparer, une enquête sur cet important sujet.

Depuis la fin du dernier siècle, les assertions les plus contradictoires ont été soutenues par les hommes compétents, les uns annonçant comme prochain l'épuisement des mines du royaume-uni, les autres, comme M. Hussey Vivian, affirmant que tel comté d'Angleterre renfermait à lui seul assez de combustible pour suffire durant 500 ans à tous les besoins industriels, commerciaux et domestiques de l'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, l'accroissement énorme et progressif qu'a pris dans ces dernières années la consommation du charbon de terre justifie l'attention que le Gouvernement apporte à l'extraction du précieux combustible et les mesures qu'il prend pour en empêcher le gaspillage. Voici quelques chiffres qui donneront une idée de cette progression : En 1864 l'exportation a été de 4 millions 307,255 tonnes, la consommation locale de 60 millions 352,146. En 1865 l'exportation s'éleva à 9 millions 170,487 tonnes, et la consommation intérieure à 85 millions 461,038 tonnes.

On voit que la première a plus que doublé, et que la seconde s'est accrue de près de moitié en sus. Si cette progression continue, dit un publiciste distingué, M. Stanley Seovus, dans un excellent ouvrage publié il y a deux ans, « on verrait l'extraction du combustible atteindre en 1900 le chiffre de 300 millions de tonnes » et de 2 milliards en 1950. 300,000 ouvriers sont aujourd'hui nécessaires à l'extraction de 92 millions de tonnes, mais il en faudrait 8 millions pour suffire aux travaux de 1950.

Quelque précieuse que soit cette manière de raisonner, elle n'en fait pas moins ressortir éloquemment l'intérêt qui s'attache à cette question pour une partie de l'Europe aussi bien que pour l'Angleterre.

Ce qu'il est permis d'affirmer dès aujourd'hui, c'est qu'il existe encore un grand nombre de gisements qui sont restés jusqu'ici inexploités, soit à cause de la profondeur à laquelle ils sont situés, soit à cause des difficultés d'extraction, et qui, grâce aux nouveaux procédés mis en œuvre chaque jour, seront à leur tour exploités et révéleront des trésors nombreux jusqu'ici dédaignés. A ces ressources s'en ajouteront d'autres dignes aussi d'attention. Il existe à de petites profondeurs dans plusieurs parties de l'Angleterre, notamment dans le Devonshire, des gisements considérables de combustible brun connu sous le nom de lignite, de formation semblable au charbon, auquel il manque, pour être complet, d'avoir passé par un travail suffisant de décomposition. Ce combustible peut, dans une foule de cas, remplacer le charbon.

Il est une autre ressource plus sérieuse encore, et qui suffirait à elle seule pour bannir toute inquiétude. Nous voulons parler des immenses économies réalisables dans le régime des exploitations et dans celui de la consommation.

Actuellement, la plupart des foyers, qu'ils appartiennent à l'industrie, à la navigation ou à des maisons particulières, n'utilisent qu'une faible portion du calorique développé par le combustible. La perte peut être évaluée à 60 pour cent. Or, des dispositions intelligentes peuvent arriver à rendre cette perte presque nulle; de récents essais le prouvent chaque jour davantage.

La santé publique n'est pas moins intéressée que la prospérité industrielle à de semblables progrès. Avec des procédés meilleurs d'exploitation, les populations minières meneront une vie moins pénible et auront plus de bien-être. Avec une consommation mieux entendue, les villes et les campagnes seront affranchies de ces flots de fumée jaune qui obscurcissent l'air et noircissent les maisons.

En résumé, avec de semblables ressources, et grâce aux mesures conservatrices que l'intérêt même des propriétaires des mines les engagera à prendre de plus en plus, l'avenir reste assuré pour tant d'années, qu'il serait chimérique de se préoccuper aujourd'hui de l'appauvrissement annoncé par quelques pessimistes.

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 30 novembre.

Une correspondance particulière de Rome du 26 assure que dans la soirée du 24, M. le général de Montebello aurait reçu une dépêche aux termes de laquelle l'évacuation des troupes françaises devait s'effectuer du 3 au 11 décembre.

On dit que M. le ministre des affaires étrangères ne sera de retour que mardi prochain de son excursion dans le département du Doubs.

D'après une version qui circule, le voyage de l'Impératrice à Rome n'aurait lieu qu'après la complète exécution de la convention de septembre, dont l'échéance est fixée au 11 décembre. L'Impératrice aurait à peine le temps de se rendre à Rome avant ce temps-là.

On vient d'afficher, aux mairies des vingt arrondissements de Paris, les réquisitions officielles invitant les jeunes gens nés en 1846, à se faire inscrire sur les listes du tirage. Rien n'étant changé aux indications ordinaires, il est permis d'en conclure que le nouveau système d'organisation de l'armée ne sera pas appliqué avant le tirage de 1868.

S'il fallait en croire un journal de Paris, il serait question d'annexer à l'Ecole militaire de Saint-Cyr une division d'artillerie et une division de génie. L'Ecole polytechnique serait exclusivement consacrée aux services civils.

Le *Courrier du Pas-de-Calais* publie un décret du 27 novembre, qui convoque les électeurs de la 6e circonscription électorale de ce département pour le samedi et dimanche 22 et 23 décembre, à l'effet d'élire un député.

Cette élection et celle qui aura lieu les 8 et 9 de ce mois dans la 4e circonscription de Saône-et-Loire compléteront le Corps législatif.

Le projet mis en avant, il y a quelque temps, d'employer le *Great-Eastern* au transport des passagers entre l'Amérique et la France, pendant la durée de notre Exposition universelle, est en voie de réalisation.

On dit que l'intention de M. Duruy est d'appeler à Paris, durant l'Exposition universelle, seulement un instituteur par département. Nous ne croyons pas que le bienveillant dessein de l'honorable ministre soit contenu dans de si étroites limites. Au surplus si le gouvernement fait la dépense du voyage et du séjour des 89 députés signalés à ses préférences, rien n'empêchera les départements et les communes de se cotiser pour faciliter la même excursion à d'autres directeurs d'école. C'est le cas de dire qu'abondance de sympathie et d'argent ne nuit point.

Un récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, publié sous la signature de M. Bulow, a eu un certain retentissement dans la presse.

La question qui faisait l'objet de l'article ne paraissait pas devoir par elle-même soulever de bien vives polémiques : il s'agissait de la bataille de Lissa; mais l'auteur, à propos de la transformation des marines, finissait par des considérations sur la transformation nécessaire et fatale des anciennes sociétés et des anciennes religions qui devaient provoquer les ap-

plaudissements des uns et les protestations des autres, d'autant plus que ce travail émanait, disait-on, de la plume d'un prince exilé.

La *Gazette de France*, sans nommer l'auteur de l'article, qui est évidemment un marin très-expérimenté, se dit en mesure d'affirmer qu'il n'est pas dû prince à qui on l'a attribué.

Savez-vous à quoi, pour le moment, les Parisiens s'amusent? A voir égorger des enfants et à faire parler des têtes guillotées. Aimable récréation! Chaque soir, à la salle Herz et au musée Talrich, des femmes du monde, des hommes sérieux viennent assister à ces expériences de magie soi-disant indienne. La tête du supplicié ouvre les yeux, ramue les lèvres, s'agit et pivote sur la table ensanguantée.

Voilà qui est gentil, n'est-ce pas? Eh bien! ce n'est rien. On apporte sur l'éstrade une corbeille, au réseau transparent, on la place sur un guéridon à trépied, après avoir montré aux spectateurs qu'elle n'a pas plus de double fond que le guéridon au-dessus de marbre n'a pas de retraite cachée. Une charmante enfant paraît, la propre fille du colonel Stodare, le physicien asiatique. Elle est placée dans la corbeille, et l'on voit ses bras, sa tête à travers les mailles tressées. Le père interroge vivement l'enfant effrayée. La colère prend le fahir, il s'arme d'une épée et la plonge dans le panier. La victime crie et supplie. L'exécuteur frappe encore, et encore, retirant l'épée teinte de sang. Peu à peu la voix de la victime faiblit et s'éteint. L'auditoire est affolé de terreur. Le colonel, toujours sombre, jette d'un revers d'épée la corbeille sur le parquet. Elle est vidée.

Après de tels amusements, il est difficile de prévoir où s'arrêtera la fantaisie parisienne. Un de ces jours nous reverrons le baquet de Mesmer, entouré comme il y a 80 ans, d'hommes blasés, de femmes nerveuses. Cette société marche, et d'un pas rapide, vers les moeurs et les goûts de l'ancienne. Qui l'arrêtera?.....

Pour toute la correspondance J. REBOUX.

On nous écrit de Londres, 29 novembre :

Les fonds anglais sont languissants et ils montrent une tendance à la baisse quand, au contraire, ils devraient monter; ce n'est pas l'argent qui manque. La preuve en est dans l'empressement que l'on a mis à souscrire à l'emprunt russe; comme on hésitait récemment à placer son argent dans les compagnies par actions en participation, on aurait dû se reporter sur les consolidés : c'est ce qui n'a pas eu lieu.

Le fénianisme peut être pour quelque chose dans cette espèce de panique qui s'est emparée des esprits, et cependant personne ne doute que l'insurrection des fénians sera réprimée en Irlande!

La situation du continent n'a rien qui doive alarmer, car pendant l'année 1867, personne ne paraît devoir songer à la guerre. La véritable cause de la dépression financière est dans l'état des relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le gouvernement anglais veut la paix assurément, mais qui peut répondre que les américains ne forceront pas l'Angleterre à se battre malgré elle? En ce moment, il y a une rébellion formée par les fénians américains; et au Canada une invasion par les fénians. Le fénianisme a son origine en Amérique; c'est là qu'il s'est organisé dans un but évidemment hostile à l'Angleterre. Malgré cela le fénianisme est non seulement toléré, mais même encouragé en Amérique; il n'est pas difficile de voir que là les fénians ont pour eux les sympathies du président Johnson, de M. Seward et du président de la chambre du Congrès, et de tous les partis en Amérique.

Une telle situation est trop tendue pour pouvoir durer. Si l'Angleterre se fâche, il pourra y avoir une guerre, si elle faiblit, cela reculera mais n'empêchera pas la guerre.

Voilà les questions qui préoccupent le monde financier, la bourse et la cité!

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser à MM. les préfets la circulaire suivante relative à la répartition de 178 machines à coudre offertes à S. M. l'Impératrice par M. Goodwin :

Paris, le 29 novembre 1866.

Monsieur le Préfet,

Le *Moniteur universel* du 15 novembre a annoncé que le chef d'une des grandes maisons industrielles de Paris, M. Goodwin, fournisseur breveté de l'Impératrice, avait mis à la disposition de Sa Majesté, pour recevoir une affectation charitable, 178 machines à coudre sortant de ses ateliers.

L'Impératrice a daigné accepter cette offre, et, d'après les préférences du donateur, Elle a décidé que les 178 machines seraient décernées en son nom aux personnes que leur position de famille et de fortune et leurs antécédents rendraient dignes de cette faveur.

Chaque Préfet devra, en conséquence, dresser une liste de six candidats parmi lesquels Sa Majesté s'est réservée de choisir Elle-même deux noms. Vous désignerez autant que possible, Monsieur le Préfet, des personnes déjà familiarisées avec l'emploi des machines à coudre, ou du moins qui seraient en mesure d'en tirer un utile parti. Les intentions de Sa Majesté ne seraient pas remplies, si ces précieux instruments de travail devaient rester improductifs entre les mains des donataires ou servir un intérêt purement commercial.

Donner à l'ouvrier trop pauvre pour se les procurer, les outils qui doivent assurer son existence et celle de sa famille, telle est la pensée à laquelle la *Société du Prince Impérial* a dû sa création, telle est aussi celle qui devra présider à la répartition dont l'Impératrice vous charge, Monsieur le Préfet, de préparer les éléments. C'est vous dire que les demandes formées par des jeunes filles devenues prématurément le soutien de leurs parents, ou par de pauvres mères, veuves ou abandonnées, devront plus particulièrement mériter votre attention. C'est vous dire aussi que la distribution sera essentiellement individuelle et que les établissements de bienfaisance, publics ou privés, ne seront pas admis à y participer.

Vous voudrez bien, Monsieur le Préfet, joindre à l'appui de vos propositions une note détaillée exposant les titres des candidats et donnant l'indication précise de leur domicile. Les machines seront expédiées en franchise par les soins de M. Goodwin.

Je désire recevoir votre travail dans la première quinzaine de décembre.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
LA VALETTE.

Nous apprenons que, conformément à l'avis du comité consultatif des arts et manufactures, M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics vient de faire élaborer dans ses bureaux un projet de décret, d'après lequel les mètres plantés de toute espèce ne seraient plus admis désormais à la vérification et au poinçonnage, attendu qu'ils offrent de sérieux inconvénients au point de vue de la garantie publique.

Les mètres plantés cesseraient, par suite, d'être considérés comme des mesures légales; mais rien ne s'opposerait à ce qu'ils fussent employés, comme les mètres rurbans, dans les usages privés.

Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain 5 décembre, à cinq heures. Voici l'ordre du jour de cette séance :

1. Modification des alignements de la rue de la Longue-Voie, prolongés jusqu'au chemin de fer;

et déclarèrent qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir passer quelques instants dans sa société.

La noble jeune fille répondait par un calme et aimable sourire aux félicitations et aux flatteries qui lui étaient adressées. Il y avait dans le ton de sa voix, et dans la forme de ses paroles tant de modestie, tant de retenue et en même temps une si exquise politesse que les assistants s'entre-regardaient comme pour se dire qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable. Ce qui était plus étonnant encore bien que les invités y fussent peu habitués parce qu'ils y étaient habitués, c'étaient les connaissances riches et variées de la jeune fille. Qu'un Espagnol, un Français, un Italien ou un Allemand lui adressât la parole, elle répondait à chacun dans la langue de son pays; mais c'était la belle langue italienne qui avait surtout une ravissante douceur dans sa bouche.

Arrivée devant le vieux Deodati, elle lui prit les deux mains et lui dit de si tendres et si affectueuses paroles que le vieillard, se sentit tout ému et ne put que balbutier quelques mots de reconnaissance.

En passant devant Simon Turchi, elle lui dit avec un joyeux sourire :

— Dieu soit loué, signor Turchi, de ce que vous vous soyez si vite rétabli ! Je suis très-heureuse de vous voir ici ce soir. Je dois vous estimer fort et vous être sincèrement reconnaissante, signor, de votre loyale sympathie pour le neveu du signor Deodati. Vous avez un bon et généreux cœur, et je remercie le Seigneur d'avoir donné à mon père et à Gerónimo un ami si dévoué.

Les douces paroles de la jeune fille jetèrent Turchi dans une situation intolérable.

Son sang bouillait dans ses veines; son cœur torturé frémissait dans sa poitrine; sur son visage la cicatrice, trahissant son émotion, se dessinait brûlante.

Cependant il lui fallait paraître calme et répondre, l'esprit libre et sans nuages, aux affectueuses paroles de la jeune fille; car il y avait autour de lui vingt personnes au moins qui avaient l'œil fixé sur lui et pouvaient entendre ce qu'il disait.

Par un effort presque surnaturel il se rendit maître de lui-même et justifia son émotion par l'impression qu'il avait subie comme tous les autres; il parla aussi de sacrifices qu'on fait volontairement et qui cependant laissent une douloureuse blessure au cœur; d'une abnégation de soi-même dont on peut se consoler pour assurer le bonheur d'un ami, mais qui, pendant un certain temps du moins, plonge notre âme dans les ténèbres de l'espérance déçue.

Marie comprit ce qu'il voulait dire et lui fut reconnaissante de ses bons sentiments.

Merci, merci, signor, dit-elle d'un ton profondément ému, en s'éloignant pour aller saluer dans la salle les autres personnes.

La plupart des invités étaient debout; bien qu'on ne se pousât pas, cependant le plus grand nombre des personnes présentes étaient réunies en un seul groupe autour de la jeune fille et la suivait dans sa promenade à travers la salle.

Lorsque Marie s'approcha du clavecin et adressa à maître Christian, l'habile joueur de viole, quelques paroles bienveillantes, beaucoup de gentils hommes italiens vinrent à elle et la supplièrent de leur faire

entendre une *canzone* ou une mélodie de sa bouche.

Avec la permission de son père, la jeune fille consentit à satisfaire au désir des invités; elle parut cependant hésiter pendant quelque temps sur la langue dans laquelle elle chanterait, et se mit à feuilleter quelques cahiers que maître Christian lui avait présentés.

Le vieux Deodati qui se trouvait en ce moment près de M. Van de Werve, exprima si vivement le désir d'entendre un chant en langue néerlandaise, que la jeune fille ne put résister à sa prière. Elle demanda pardon aux nobles italiens et annonça qu'elle allait chanter dans sa langue maternelle un *Kyrie eleison*.

Maître Christian se plaça au clavecin pour accompagner le chant et se mit à préluder.

La jeune fille lança les premières notes du chant dans la salle comme un doux murmure; mais peu à peu sa voix prit un accent plus ferme et une expression de sentiment plus profonde, jusqu'à ce qu'à la fin de chaque strophe, le mot d'*eleison* s'élevât comme un hymne vers le ciel avec plus d'élan et de force de sa poitrine.

La mesure du chant était remarquablement lente, sans recherche, simple et pleine d'une calme et tranquille mélodie; Marie devait sentir profondément le caractère particulier de ce chant religieux; car au lieu de s'efforcer d'ajouter à l'effet, elle adouciait encore sa voix déjà si douce et si suave, et laissait tomber lentement les notes de ses lèvres, comme si la cantatrice elle-même était ravie dans une rêveuse contemplation et écoutait une musique céleste.

Au commencement, les gentils hommes

italiens se regardaient entre eux et semblaient vouloir exprimer la pensée que ce chant néerlandais ne pouvait se comparer avec le style brillant et vif de la musique italienne. Mais ce sentiment défavorable ne fut pas de longue durée. Bientôt ces gentils hommes cédèrent comme tous les autres auditeurs à l'irrésistible influence de la voix enchanteresse de Marie. Il régnait dans la salle un tel silence qu'on pouvait entendre le murmure des feuilles agitées dans le jardin par la douce brise de mai.

Marie avait enfin redressé la tête et levé les yeux au ciel avec une expression d'adoration. Tous ceux qui la voyaient se sentaient ravis en extase et croyaient voir dans la douce et modeste jeune fille un ange chantant devant le trône de Dieu.

Deux larmes d'enthousiasme échappèrent à Gerónimo; le vieux Deodati avait les mains jointes, comme s'il chantait de Marie l'eût forcé à prier; Simon Turchi lui-même était dominé par l'admiration, et avait peut-être oublié pour un instant la haine et la jalousie qui déchiraient son cœur.

Déjà la jeune fille avait cessé de chanter depuis quelques instants, et cependant le plus profond silence continuait de régner. Chacun craignait de perdre un son de cette douce voix; mais lorsqu'on remarqua que Marie avait baissé les yeux et que le chant était fini, un murmure d'admiration et de reconnaissance s'éleva parmi les auditeurs. La jeune fille fut entourée et accablée de félicitations.

Au milieu des politesses dont elle était l'objet, la jeune fille découvrit Gerónimo qui, tout ému, à quelques pas d'elle, avait encore une larme dans les yeux. Soit

qu'elle voulait échapper aux éloges de tous, soit qu'elle cédât à un véritable désir, elle s'élança vers le jeune homme, lui prit la main et l'entraîna avec une affectueuse insistance vers le clavecin. Elle voulait qu'il chantât une ariette italienne.

Le jeune homme, troublé et la tête presque perdue, résista quelque temps à sa prière; mais son vieil oncle l'engageant à déférer au vœu de la jeune fille, il saisit un luth, l'accorda à la hâte, et lança comme début de son chant le mot *Italia* dans la salle d'un ton qui, comme un appel à l'enthousiasme, fit tressaillir tous les cœurs.

HENRI CONSCIENCE.

La suite au prochain numéro.

La douce Revalescière Du Barry, guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhées, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, fofe, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures qui avaient résisté à tout autre traitement, parmi lesquelles le maréchal duc de Ploukw, madame la marquise de Bréhan, etc., etc.—En boîtes de 1/4 kgr., 2 fr. 25; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr.; soit environ 10 centimes par tasse, et de toute délicatesse, fortifiante, et convient aux personnes qui ne peuvent pas digérer le chocolat pur.